

Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 25 septembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation3 p. (75r, 76r, 77v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 25 septembre 1876, consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49122>

Copier

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 septembre 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Leymarie, Pierre-Gaétan \(1827-1901\)](#)

Lieu de destination7, rue de Lille, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à une lettre de Leymarie du 15 septembre 1876. Madame Leymarie regrette de n'avoir pu s'entretenir avec Godin « des points de contact qui existent entre nous », mais on a fait à Godin dans les bureaux [de la *Revue spirite*] la promesse de le conduire dans des réunions spirites de la prochaine saison. Godin

indique qu'il se rendra volontiers à ces réunions avec Marie Moret, et qu'il connaît les faits de spiritisme depuis 1855 et ceux de magnétisme depuis plus longtemps encore. Il comprend la souffrance de Leymarie qui doit, comme lui-même, faire face à l'injustice et à la persécution. Sur l'efficacité pratique du spiritisme : « Homme pratique et réalisateur, je n'ai vu jusqu'ici dans le spiritisme que des confirmations ou des développements abstraits de la véritable morale, mais je n'y ai trouvé rien sur les voies pratiques de la justice et du bien dans les sociétés, rien sur la forme des institutions à réaliser pour que les directions humaines soient en parfaite concordance avec la charité et le devoir social. » Selon Godin, la question religieuse est intimement liée à la question sociale ; il pense que les hommes doivent être unis dans un sentiment universel commun. Il explique que le Familistère n'est pas un paradis mais un jalon planté sur la voie des réformes sociales. Godin assure Leymarie qu'il serait heureux si sa réponse « apportait quelque distraction aux ennuis de votre prison ».

NotesEn juin 1875, Pierre-Gaétan Leymarie est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à un an de prison pour complicité d'escroquerie dans l'affaire des photographies spirites d'Édouard Buguet (voir en ligne <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k459390h/f2>, consulté le 27 mars 2023.)

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Familistère](#), [Réformes](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées

- [Leymarie, Marina \(1837-1904\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise Familistère
le 25 juillet 1861.

75

Monsieur Leymarie,

J'ai reçu la lettre de sympathie
que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
le 15^{me}. Madame Leymarie, me dites-vous,
a regretté de n'avoir pu causer avec moi
des points de contact qui existeront entre nous.
Cela n'est qu'une chose différente, puisque je
m'a fait dans vos bureaux l'aimable pro-
messe de me conduire à diverses réunions
spiritistes de la saison prochaine. Je visirai
avec plaisir l'occasion qui pourra m'être
ainsi offerte d'aller à Paris à ce sujet et
j'aurai alors la satisfaction, accompagné
de ma parente et amie Mad^e Marie Monet,
d'apprendre à nos amis que les faits de
spiritisme me sont familiers depuis long
et que ceux de ma maîtresse me l'attestent
aujourd'hui. Nos idées communes sont
donc plus étendues que vous ne le pen-
siez, et les motifs qui me portent à sympathiser
à vos travaux et à votre direction sont
naturellement différents de ceux que vous croyez.

J'ai assez souffert et j'ai assez à souffrir.

de l'injustice des préventions des hommes pour comprendre la méprise, ou plutôt la persécution dont vous êtes l'objet. Mais vos convictions nous donneront la force de supporter, avec patience les tristes conséquences de ces préventions.

Cette force est la plus belle des compensations que les hommes inspirés de l'amour de la vérité et de l'humanité éprouvent en face des outrages dont ils sont souvent gratifiés par leurs contemporains.

Vous me dites que le spiritisme offre des éléments dont je pourrai me servir. Je ne sais à quel point de vue vous vous placez pour m'exprimer cette opinion. Forme pratique et réalisatrice, je n'ai vu jusqu'à présent dans le spiritisme que des confirmations et des développements abstraits de la véritable morale, mais je n'y ai trouvé rien dans les voies pratiques de la justice et du bien dans les sociétés, rien sur la façon des institutions à réaliser pour que les déclinaisons humaines soient en parfaite concordance avec la charité et le devoir social.

Mais, comme vous l'avez remarqué, je crois et par expérience que la question religieuse est intimement liée à la question

sociale ; je crois que les hommes ne s'entendront et ne s'uniront que quand ils seront unis dans un sentiment universel commun.

Les certitudes de la vie progressive spirituelle ou spirale peuvent seules donner ce sentiment et, comme vous le dites fort bien, les partisans positivistes de notre temps sont incapables de rien concevoir et de rien faire qui puisse atteindre ce but : leur action est condamnée à rouler dans le cercle des compétitions et des convoitises terrestres.

Tce que j'ai personnellement fait, croirez-vous, n'est pas un paradis, n'est pas un modèle ; c'est un jalon planté sur la voie des réformes sociales que les malveillants hantent et foulent aux pieds, attendant l'occasion de le faire disparaître s'ils le peuvent, et dans tous les cas ne négligent rien pour empêcher que le filane que'il trace soit combrisé et arraché.

Je suis certain que je ne vous ai nullement troubé indiscret en m'écrivant et que je voulais heureux si ma réponse apposait quelque distraction aux ennuis de votre prison.

N'oubliez pas, cher Monsieur, l'assurance de mes fastidieux sentiments.